



Programme de formation

**Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR)
CCP1 + CCP2**

Version C 2026-07-09 / validité 07/2027

Code CPF / RS ou RNCP 240320

Objectifs :

- Etre capable d'enseigner la conduite automobile et la sécurité routière.

Public concerné et prérequis :

Toute personne souhaitant enseigner la conduite d'un véhicule de catégorie B, titulaire du permis B même probatoire pour l'entrée en formation, hors probatoire pour l'autorisation d'enseigner + Validation Visite Médicale + Niveau scolaire fin de troisième+ Casier judiciaire N°2 vierge + Avoir satisfait aux épreuves de sélection à la formation

Délai d'inscription : 15 jours avant l'entrée en formation sur dossier complet

Qualification des intervenants :

Enseignant de la conduite titulaire du BAFM et enseignant de la conduite.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Alternance de cours théoriques et pratiques. - Mise en pratique avec des élèves conducteurs. - Ordinateur et vidéo projecteur - Salles équipées pour la formation à la sécurité routière - Pistes de conduite privées - Voitures écoles. - Formation multimodale (présentiel à VANNES, distanciel et en regroupement à distance) pour le CCP 1 et 2

Durée, effectifs :

490 heures.

10 stagiaires.

Programme :

- Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation. - Animer une séance collective de formation à la sécurité routière.
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger.
- Evaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants.
- Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage.
- Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier.
- Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels.
- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer.
- Construire et préparer une action de sensibilisation : le candidat doit préparer une action pour un

LE GACQUE FORMATION

41 Rue du Lieutenant Fromentin 56000 VANNES

Tél. 02.97.68.41.00 – legacque.gwenola@orange.fr

SA au capital de 76225 € – RCS VANNES B392347092 – SIRET 39234709200026 – NAF 8553Z –
N°DA 535 604 567 56



Programme de formation

**Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR)
CCP1 + CCP2**

Version C 2026-07-09 / validité 07/2027

Code CPF / RS ou RNCP 240320

public spécifique, la réaliser, et préparer un support numérique qu'il devra projeter lors de sa présentation au jury. Exemple : faire un cours de sensibilisation à des chauffeurs livreurs.

- Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement
- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer.

Modalités d'évaluation des acquis :

- Liste d'émargement ; - Livret de suivi de formation ECSR ; - Fiche pédagogique individuelle avec relevé des notes obtenues lors des différentes évaluations ; - Entretiens individualisés en cours de formation. - A la fin de la formation, le candidat est examiné par un jury composé de professionnels. Modalités d'examen : en interne avec un Questionnaire professionnel (QCM), animation d'une séance collective de sécurité routière et d'une séance individuelle de formation à la conduite, entretien technique, Présentation d'un projet pédagogique suivi d'un entretien technique sur ce projet

Sanction visée :

Titre professionnel d'Enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière (ECSR) CCP1 et CCP2

Code RNCP 41862

Certificateur Ministère du travail du 29/04/2026

Matériel stagiaire si nécessaire :

Accès internet dans un lieu dédié et calme (pour la formation en distanciel)

Accessibilité aux PMR à la formation : Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter

Taux de satisfaction de la formation (année en cours) : 100%

Taux de réussite à la formation (année en cours) : 75%

Notre Centre de formation est composé d'une partie Auto Ecole : les candidats au titre professionnel ECSR seront amenés à intervenir en leçon de conduite et en cours de code avec de vrais élèves conducteurs.

LE GACQUE FORMATION

41 Rue du Lieutenant Fromentin 56000 VANNES

Tél. 02.97.68.41.00 – legacque.gwenola@orange.fr

SA au capital de 76225 € – RCS VANNES B392347092 – SIRET 39234709200026 – NAF 8553Z –
N°DA 535 604 567 56



Programme de formation

Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR)
CCP1 + CCP2

Version C 2026-07-09 / validité 07/2027

Code CPF / RS ou RNCP 240320

Débouchées métier : enseignant de la conduite et de la sécurité routière

Formations complémentaires : CCS1 Deux Roues; CCS 2 Groupe Lourds Il n'existe pas de passerelle ou d'équivalence

Validité de module : Le candidat qui obtient son CCP 1 a un an pour obtenir son CCP 2 et valider son titre. Si seul le CCP 1 est obtenu, le candidat se voit attribuer une autorisation temporaire restrictive d'enseigner valable un an maximum.

Notre Organisme de Formation, en fonction des besoins des bénéficiaires, est en capacité d'adapter le contenu, l'accompagnement, le suivi à la prestation de formation tout en respectant le programme dispensé.

LE GACQUE FORMATION

41 Rue du Lieutenant Fromentin 56000 VANNES
Tél. 02.97.68.41.00 – legacque.gwenola@orange.fr

SA au capital de 76225 € – RCS VANNES B392347092 – SIRET 39234709200026 – NAF 8553Z –
N°DA 535 604 567 56